

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE : L'ACADÉMIE DE PARIS PLEINEMENT ENGAGÉE, AVEC SES PARTENAIRES, AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE.

Dans le cadre de l'année scolaire européenne 2021-2022 et de la présidence française du conseil de l'Union européenne qui se tient du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, l'académie de Paris s'engage à promouvoir les programmes de mobilité scolaire et à diffuser les valeurs européennes auprès des élèves et des personnels. En lien avec ses partenaires que sont la CIUP, la Maison de l'Europe, l'Académie du climat, l'INSPE, les collectivités territoriales et les représentants en France de la Commission européenne et du Parlement européen, l'académie de Paris déploie un ambitieux programme d'actions et d'événements à travers d'une part Erasmus+ et le label Euroscol et d'autre part un cycle de conférences thématiques.

Erasmus+ et Euroscol : deux programmes phares à destination des élèves et des équipes éducatives

- Erasmus + : permettre à tous une ouverture sur le monde et promouvoir les nombreux dispositifs d'échanges

Ce programme permet en effet aux élèves de tout niveau, des voies générale, technologique comme professionnelle, aux étudiants mais aussi aux personnels (enseignants et non-enseignants) de prendre part à des mobilités en Europe, de mettre en place des projets d'échanges, d'effectuer un stage ou de suivre une formation à l'étranger. Ces expériences de mobilité permettent d'améliorer la maîtrise d'une langue étrangère, de découvrir des secteurs professionnels, mais aussi d'observer collectivement les pratiques pédagogiques de nos voisins européens. A Paris, 85% des lycées professionnels publics sont engagés dans un projet Erasmus+. Par ailleurs, en moyenne : 300 stages sont réalisés en Europe pour des élèves de la voie professionnelle et 230 personnels réalisent une mobilité en Europe chaque année.

- Labels Euroscol : valoriser l'engagement européen des écoles, collèges et lycées parisiens

La PFUE sera aussi l'occasion de remettre aux établissements scolaires parisiens les labels EUROSCOL ainsi que la certification « mon engagement pour l'Europe ». Le label « Euroscol » vise à reconnaître la mobilisation des écoles et des établissements scolaires publics ou privés sous contrat s'inscrivant dans une dynamique européenne, par le portage et la participation à des projets et par la construction de parcours européens dans la perspective de la création d'un Espace européen de l'éducation.

Contact presse :
Académie de Paris
Service communication

L'organisation d'un cycle de conférences de haut niveau sur l'Europe à destination de l'ensemble de la communauté éducative

De janvier à juin 2022, l'académie de Paris propose, chaque mois, une conférence de haut niveau avec des intervenants issus du monde politique, culturel et universitaire. Les thématiques prioritaires de la politique éducative académique que sont l'éducation artistique et culturelle, l'inclusion, la mobilité professionnelle, les valeurs de l'Europe et le sport et l'olympisme seront l'occasion d'échanger sur l'intérêt d'une approche européenne dans le déploiement de ces politiques.

La conférence de lancement de la PFUE se tiendra le 31 janvier 2022 dans le Grand amphithéâtre de la Sorbonne. Elle sera animée par Jacques Verger, médiéviste spécialiste des universités au moyen-âge et membre de l'académie des inscriptions et belles lettres et aura pour thème « l'Université médiévale dans sa dimension européenne ; le rôle fondateur de la Sorbonne ».

Le colloque de clôture, animé par Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, sera organisé en juin 2022 autour des universités européennes au XXI^e siècle en présence d'experts et de personnalités du monde universitaire et de la société civile.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter [le site de l'académie de Paris](#) et [le site du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports](#).